

Nécrologie.—A Montréal, M. le Dr R. L. MACDONNELL, professeur de clinique médicale à l'Université McGill, médecin du *Montreal General Hospital*.—M. le Dr T. A. RODGERS, chirurgien en chef de la compagnie du chemin de fer le Grand Tronc.—M. le Dr A. G. A. RICARD, ancien professeur de matière médicale à la Faculté de médecine de l'Université Laval à Montréal, médecin de l'hôpital Notre-Dame.—A Varennes, M. le Dr C. F. PAINCHAUD.

Excellent exemple.—En Bulgarie, il existe une loi en vertu de laquelle le vendeur d'une spécialité médicale est passible de dommages-intérêts, si cette spécialité a été annoncée comme devant guérir telle ou telle maladie et si elle n'a pas atteint son but. Le vendeur peut être même emprisonné, pendant un temps plus ou moins long, pour avoir annoncé une chose contraire à la vérité et préjudiciable à la santé publique.

On n'en arrivera pas à décréter une pareille mesure chez nous, parce que l'on aurait à constater à bref délai, une insuffisance des prisons, ce qui entraînerait du même coup, l'obligation d'agrandir celles-ci ou d'en faire des nouvelles.—*Le Scalpel*, de Liège.

Qui fait appeler le médecin le paie.—Il arrive assez fréquemment que des gens peu scrupuleux, pour se donner vis-à-vis du public, un vernis de générosité et de philanthropie, demande à un médecin de soigner un malade ou un blessé avec les chaleureuses recommandations que l'on sait. Puis ils refusent de régler les honoraires, tout en répétant partout qu'ils ont fait soigner le malade à leurs frais. Toute question pécuniaire à part, le médecin joue un rôle de dupe et devient l'instrument complaisant d'une popularité acquise sur son dos. Il existe à ce sujet un arrêt de la Cour de cassation trop peu connu et qu'il est bon rappeler :

“ Par un arrêt du 2 décembre 1872, la Cour a décidé que celui qui a pris l'initiative d'appeler un médecin auprès d'un malade, peut être considéré par là comme s'étant obligé.” — *Lyon médical*.

Association médicale du Canada.—La réunion annuelle de l'Association médicale du Canada aura lieu à Montréal, les 16, 17 et 18 septembre, dans les salles d'école de l'église St Georges, 15 rue Stanley.

Les travaux dont suit l'énumération sont déjà inscrits au secrétariat.

Adresse en chirurgie.—Dr. PRAEGER, (Napanee, C.B.)

Adresse en médecine.—“ La fièvre intermittente; ses rapports avec les autres maladies et l'influence qu'elle exerce sur elles.”—Dr. [nom] (Chatham, Ont.)

plupart dans la *Thérapeutique.*—“ De l'eau et de ses usages thérapeutiques de la façon — Dr SPENCER, (Brandon, Man.)

heureux. Gibney, (New-York) —“ Du diagnostic précoce du malade Pott comme élément principal du traitement.